

## LA MUTUELLE DU REMPART BIENTÔT DANS SES MURS !

Peu d'adhérents le savent, mais la Mutuelle du Rempart, bien qu'elle tienne son nom de la rue éponyme toulousaine dans laquelle elle se trouvait plusieurs décennies durant, n'a jamais été propriétaire de son siège social. Ses conseils d'Administration successifs ont toujours cherché à lui trouver un lieu où s'établir dans le centre de Toulouse en rapport avec sa notoriété sans s'éloigner de ses racines.

C'est aujourd'hui chose faite car, depuis le 5 juillet 2017, votre Mutuelle a fait l'acquisition d'un immeuble au 16 place Wilson à Toulouse, idéalement situé à la croisée des quartiers Capitole-Jean-Jaurès et St-Georges-Victor Hugo. Cet immeuble est bien connu des toulousains sous le nom de «La Frégate», car il hébergeait, entre autres activités, une célèbre brasserie où se pressait la jeunesse toulousaine sur plusieurs générations. Resté vacant et en déshérence durant de nombreuses années, cet édifice très visible sur une place majeure s'était considérablement détérioré et troublait les toulousains fiers de leur cité. La Mutuelle du Rempart a pu s'en porter acquéreuse et contribuera ainsi à restaurer l'image du patrimoine toulousain. **C'est une historique mais dynamique institution fondée sur la solidarité qui vient redonner vie à une autre ancienne institution basée sur la convivialité.**

C'est pourquoi ce lieu ne pouvait se limiter à héberger le seul siège social de la Mutuelle, qui occupera les trois étages supérieurs. Elle se devait aussi, dans l'esprit de sa gouvernance, de prolonger la tradition de service et d'accueil qui l'a toujours animée.

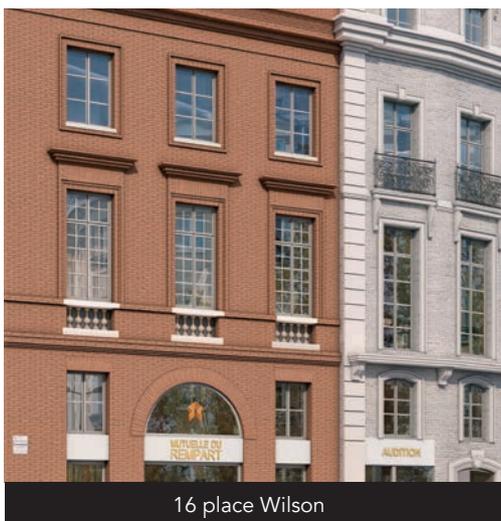
Lors de sa dernière Assemblée Générale, vos délégués ont ainsi voté la création d'une Mutuelle sœur dénommée Cap'Rempart, dédiée à la réalisation de prestations sanitaires et sociales qui seront servies sur cet emplacement. C'est dans ce cadre que, outre l'agence principale de la Mutuelle, les adhérents pourront bientôt trouver au rez-de-chaussée du 16 place Wilson un magasin d'optique et d'audioprothèse, ainsi qu'à l'entresol des services de médecine générale, d'orthoptie, d'orthophonie, de pédicurie-podologie, de diététique,

de kinésithérapie, d'ostéopathie et un espace bien-être et santé. Ce nouveau pôle de santé entend lutter aussi, à sa façon, contre le phénomène de désertification médicale dans le centre-ville de Toulouse. **L'installation définitive des deux Mutuelles sur cet emplacement et l'ouverture concomitante de leurs activités sont prévues pour avril 2019.**

En dehors des raisons évoquées plus haut, cet investissement poursuit plusieurs objectifs fondamentaux : sécuriser dans un immeuble de valeur une partie des fonds propres de la Mutuelle, profiter de l'emplacement choisi pour développer son activité et sa notoriété, servir à ses adhérents des prestations de qualité à des conditions préférentielles dans un espace pluridisciplinaire. En effet, les adhérents qui viendront utiliser les services de Cap'Rempart bénéficieront de tarifs privilégiés sur l'optique et l'audioprothèse, auront des plages horaires réservées sur les différents soins proposés et profiteront sur place du tiers payant pour les activités non remboursées par la sécurité sociale. Pour les adhérents qui sont éloignés de Toulouse et qui auront peu ou pas d'occasion de se rendre sur place, des réflexions sont en cours pour leur permettre de bénéficier à distance d'une partie de ces services. Enfin, des passerelles sont envisagées avec les partenaires publics et privés de la Mutuelle ainsi qu'avec les écoles de formation de praticiens, pour élargir le périmètre initial des offres de services et œuvrer en collaboration avec les professionnels sans exclusive.

**Par cet ambitieux projet aux contours multiples, la Mutuelle du Rempart s'installe définitivement dans le paysage régional des structures qui comptent.**

**Rendez-vous donc au printemps 2019 pour célébrer ensemble le nouveau visage de votre mutuelle !**

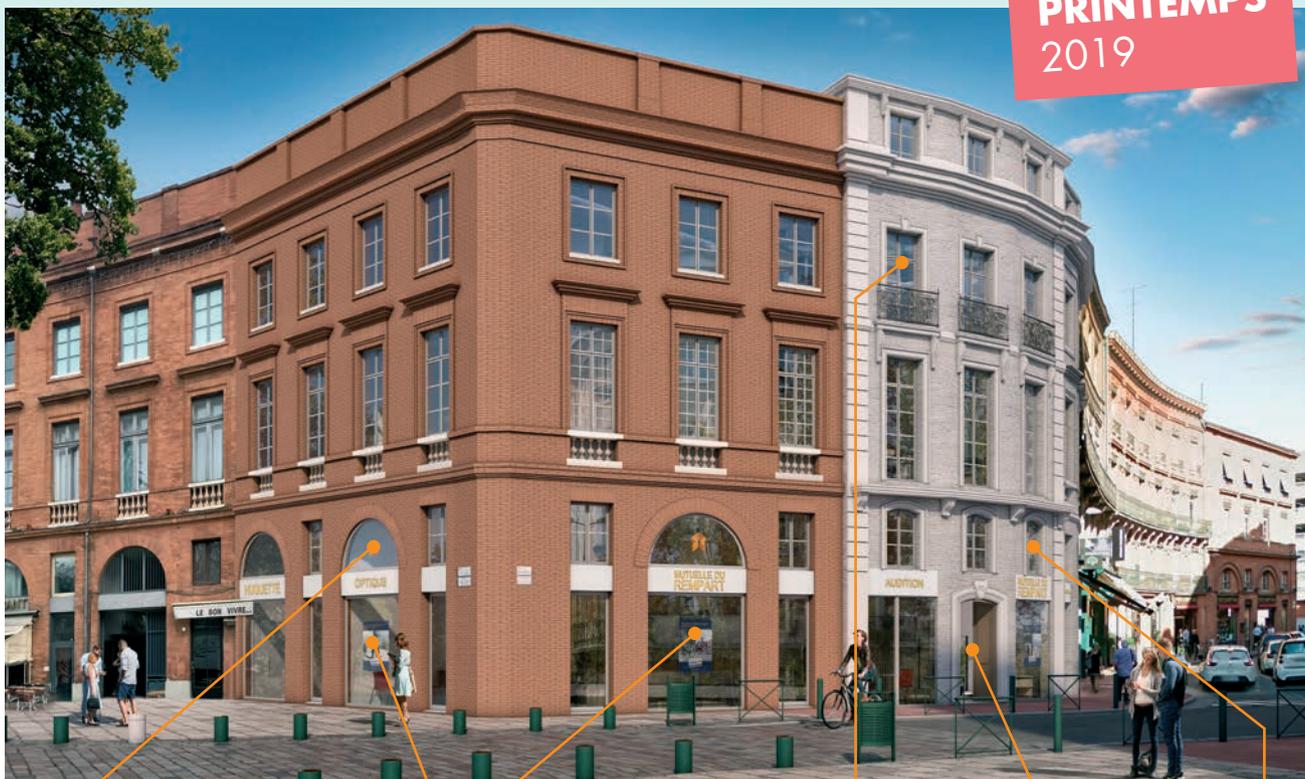


16 place Wilson

# 3 Votre future agence dans le cœur de Toulouse, vos nouveaux services

Cette illustration vous permet d'imaginer l'immeuble de notre siège social à notre future adresse du 16 place Wilson. Vous découvrez également l'agencement de ce nouvel espace et les services auxquels vous pourrez accéder à des conditions privilégiées en tant qu'adhérent.

**PRINTEMPS  
2019**



## Pôle santé destiné aux services médicaux & paramédicaux :

- Médecine générale
- Orthoptie
- Orthophonie
- Pédicurie-podologie
- Diététique
- Kinésithérapie
- Ostéopathie

**Centre  
optique  
& audition**

**Les services  
généraux de  
votre mutuelle**

**Votre agence**

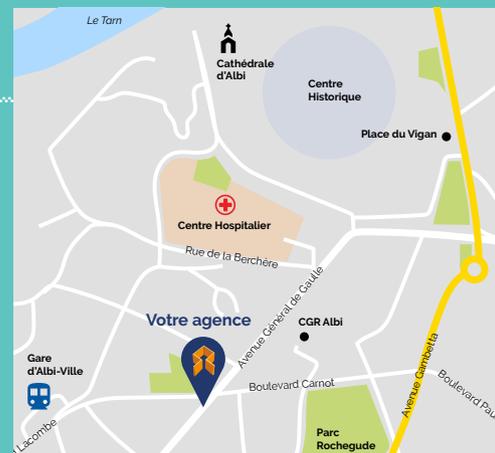
**Espace  
bien-être  
prévention**

## 2018 UNE NOUVELLE AGENCE À ALBI

### PLUS PROCHE DE VOUS !

Votre Mutuelle élargit son réseau d'agences et se rapproche des Albigeois. Après Castres, c'est la capitale administrative du Tarn qui compte désormais une agence Mutuelle du Rempart avec un vrai service de proximité aux adhérents du secteur. Elle est dirigée par Emmanuelle PIERRY.

**Cette nouvelle agence est ouverte du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h et de 9h à 13h le samedi.**



Une situation idéale proche du centre-ville et de la gare

# Les améliorations de prestations pour 2018

Désireuse de vous offrir une protection de bon niveau aux meilleures conditions, la Mutuelle du Rempart a renforcé encore ses prestations cette année. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les remboursements en implantologie dentaire, parodontologie et forfait audioprothèse ont été revalorisés dans la plupart de nos garanties.

## LES ÉVOLUTIONS EN DENTAIRE

PARTICULIERS	PRESTATIONS NON CUMULABLES	
	Implants dentaires PAR UNITÉ (limité à 2 par an)	Parodontologie PAR AN
Ambre	120€ au lieu de 90€	240€ au lieu de 180€
Cédrat	150€ au lieu de 120€	300€ au lieu de 240€
Forsythia Fougère	200€ au lieu de 150€	400€ au lieu de 300€
Bruyère Bélombra	300€ au lieu de 200€	600€ au lieu de 400€
Menthe Magnolia	350€ au lieu de 280€	700€ au lieu de 560€
CONTRATS GROUPES & TERRITORIAUX		
Laurier	120€ au lieu de 90€	240€ au lieu de 180€
Badiane	200€ au lieu de 150€	400€ au lieu de 300€
Muscade	300€ au lieu de 250€	600€ au lieu de 500€
Safran	350€ au lieu de 300€	700€ au lieu de 600€
Coriandre	400€ au lieu de 350€	800€ au lieu de 700€

## LES ÉVOLUTIONS EN AUDIOPROTHÈSE

	Forfait audioprothèse PAR AN
PARTICULIERS	
Forsythia	100% + 200€ au lieu de 150€
Bélombra	100% + 300€ au lieu de 250€
Magnolia	100% + 400€ au lieu de 350€
CONTRATS GROUPES & TERRITORIAUX	
Laurier	100% + 100€ au lieu de 80€
Badiane	100% + 200€ au lieu de 150€
Muscade	100% + 300€ au lieu de 250€
Safran	100% + 400€ au lieu de 350€

**IMPORTANT :** Ces améliorations peuvent ne pas concerner certains groupes et collectivités bénéficiant de prestations contractuellement déterminées (CCN par exemple). Dans ce cas, il convient de se référer au contrat signé avec l'entreprise souscriptrice. Voir notice d'information.

## L'impact du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)

Le forfait hospitalier, destiné à couvrir les frais d'hébergement du patient est dû pour chaque journée d'hospitalisation (jour de sortie compris). Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, son coût est passé à 20€ par jour en cas de séjour dans un hôpital ou dans une clinique (contre 18€ en 2017) et à 15€ par jour en cas de séjour en Neuropsychiatrie (contre 13,50€ en 2017).

Cette revalorisation est en partie prise en charge par votre Mutuelle au même titre que celle des consultations simples et complexes courant 2017. Ces augmentations n'ont pas été répercutées en intégralité sur les cotisations 2018, votre Mutuelle prenant à sa charge une partie de ces hausses décidées par le gouvernement.

## Les notions d'OPTAM et OPTAM-Co, c'est quoi ?

Pour être considéré responsable, le contrat complémentaire santé comporte certaines obligations, certaines interdictions de prise en charge et des plafonds de remboursement.

Aussi, un des objectifs du contrat responsable à sa création a été de fixer les conditions de prise en charge ou non des dépassements d'honoraires des médecins.

Est ainsi apparue la notion de médecin signataire ou non du CAS (Contrat d'Accès aux Soins).

Désormais, la notion de Contrat d'Accès aux Soins (CAS) est remplacée par celle de l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée = OPTAM ou OPTAM-CO dans le cas de Chirurgiens et Obstétriciens. Le contrat reste responsable quand le remboursement du dépassement d'honoraires du praticien, n'ayant pas adhéré à l'OPTAM, est inférieur de 20 % au dépassement pratiqué par un médecin signataire du contrat. (En pratique, le passage du CAS aux OPTAM n'a pas d'impact.)



# LA MUTUELLE DU REMPART À LA FOIRE DE TOULOUSE BIS REPETITA !

En 2017, vous avez été plus de 6000 à venir nous rencontrer lors de la Foire de Toulouse et nous vous en remercions. L'engouement que vous avez manifesté pour ce moment et la qualité de nos échanges nous ont conduit à renouveler notre partenariat officiel avec la Foire Internationale de Toulouse pour l'édition 2018. Sur notre stand, vous avez pu rencontrer nos équipes mais aussi découvrir nos actualités et les offres exclusives que nous vous avons réservées cette année. Le tirage au sort a désigné récemment le vainqueur 2018 du jeu concours qui s'envolera pour New York.



**ÉDITION 2017 :**  
La gagnante du voyage à Cuba, **Mme Carole NOËL** (Ramonville-Saint-Agne) se voit remettre son lot par M. PAILHOL, Directeur Général de la Mutuelle du Rempart.

## Profitez du partenariat exclusif avec l'hôtel Park Piolets ★★★★★ de Soldeu en Andorre

Pour un séjour ou un week-end cet été, à partir du 01 juillet 2018, profitez d'une remise et d'un accueil VIP personnalisé en tant qu'adhérent Mutuelle du Rempart

- **5% de remise sur la totalité de votre séjour**
- **Accès gratuit au Mountain Spa pour un séjour de plus de 2 nuits.**

Conjugez montagne, ski, dépaysement et bien-être dans un hôtel qui se situe au pied des pistes, à la décoration contemporaine, qui respecte les codes de la montagne où la restauration peut être gastronomique ou orientée santé et BIO.

Service de Wellness et SPA, conciergerie, location de matériel de ski...intégrés dans l'hôtel.

**Pour bénéficier de l'offre : [www.parkpiolets.com](http://www.parkpiolets.com) - Code : parkpioletsete2018**



## Résultats élections délégués individuels 2017

SECTION N°3 31200	SECTION N°5 31400	SECTION N°7 31140 / 31780 / 31240	SECTION N°17 31390 / 31430 / 31410 / 31370	SECTION N°18 31420 / 31220 / 31310 / 31360 / 31260	SECTION N°19 31350 / 31230 / 31800 / 31580
DÉLÉGUÉE TITULAIRE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE et DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	DÉLÉGUÉE TITULAIRE	DÉLÉGUÉE TITULAIRE
Mme LOUER Elisabeth 31200 Toulouse	M MASSOT BORDENAVE Philippe (Délégué réélu) 31400 Toulouse	M QUIOT Jean-Pierre (Délégué réélu) 31240 L'Union	Pas de postulant sur ce secteur au poste de Délégué	Mme MARTIN Paulette (Déléguée réélue) 31360 Saint-Martory	Mme DUBERNARD Simone (Déléguée réélue) 31350 Cardeilhac
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	DÉLÉGUÉE SUPPLÉANTE		DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
M CARPENTIER Patrick 31200 Toulouse	Pas de suppléant faute de candidat	Mme VIGUIER Céline 31140 Launaguet		Pas de suppléant faute de candidat	Pas de suppléant faute de candidat